

SARL

La société à responsabilité limitée (Sàrl) est une société créée par une ou plusieurs personnes et qui dispose d'une personnalité juridique, c'est la forme juridique la plus répandue en suisse car c'est celle qui demande le moins de capital au départ

Les actionnaires sont des associés et chaque associé n'est responsable qu'à hauteur de sa part sociale inscrite

Sauf faute de gestion ou malversation, les associés ne peuvent être appelés en responsabilité personnelle, en cas de faillite ils ne sont engagés qu'à la hauteur de leur participation au capital et leur patrimoine privé n'est pas concerné

Usage	Petites et moyennes entreprises familiales
Exigences	Un capital d'au moins CHF 20'000
Nb minimum	Un associé et un gérant (pouvant être la même personne) Un gérant au minimum doit avoir un droit de signature individuelle et être domicilié en Suisse
Avantages	Capital minimum peu élevé. C'est uniquement la fortune de la société qui répond des dettes
Désavantages	Obligation de publier la répartition des parts sociales Le transfert des parts doit revêtir une forme écrite déposée dans les archives du registre du commerce